

COMMUNE DE FARAMANS

Compte-rendu du Conseil Municipal

SEANCE DU 31 Janvier 2023 à 20h00

Absents : G. Carras (pouvoir à P. Burlet), E. Grégoire (pouvoir à G. Bourdat), M. Marion (pouvoir à M. Gros), C. Rouquette (pouvoir à F. Ferraris), A-L. Dubois

1 - Contrats d'Assurance des Risques Statutaires

M. le Maire rappelle qu'il a été demandé au Centre de Gestion 38 les conditions auxquelles il serait possible de souscrire, par son intermédiaire, un contrat pour le compte de la commune.

Le CDG38 a fait deux propositions :

- franchise de 20 jours et taux à 8.15% ;
- franchise de 30 jours et taux à 6.84%.

M. le Maire propose l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2023-2026 transmis par le CDG38, formule avec franchise de 30 jours au taux de 6.84% ; les frais de gestion du CDG38 s'élèvent à 0.12% de la masse salariale assurée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du CGD38 aux conditions ci-dessus.

2 - Demandes de subvention pour la création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire

M. le Maire expose que de nouveaux professionnels de santé souhaitent s'installer à Faramans alors que la structure construite en 2019, sans aide de l'État, de la Région et du Département, est complète. Depuis le second trimestre 2022, le projet de santé multi-site des professionnels du bassin de vie de Faramans a été labellisé par l'Agence Régionale de Santé.

La construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire de 320 m², proche de la structure existante, permettrait d'avoir des cabinets médicaux pour de nouveaux professionnels de santé et de renforcer l'offre médicale du bassin de vie de Faramans. Le coût de cette construction est estimé à 900 000 € HT.

Pour financer cette opération, M. le Maire propose de solliciter plusieurs subventions :

- 100 000 € (11.11 %) auprès du Conseil Départemental de l'Isère ;
- 250 000 € (27.77 %) auprès du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes au titre des équipements de proximité ;
- 100 000 € (11.11 %) auprès de la préfecture dans le cadre du FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) ;
- 270 000 € (30 %) auprès de l'État dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les demandes de subvention ci-dessus et charge M. le Maire de faire toutes les démarches nécessaires.

3 - Emplacement réservé FAR 01 et 02 du PLUI - Mise en demeure d'acquérir

M. le Maire expose que Mmes Nelly PONCET et Karine TURAC sont propriétaires de la parcelle ZI 121 faisant l'objet d'un emplacement réservé, 1 350 m² pour l'aménagement du carrefour et l'élargissement de la voirie, au bénéfice de la commune. Par courrier en date du 20 janvier 2023, elles ont mis en demeure la commune d'acheter la partie de la parcelle ZI 121 faisant l'objet de cet emplacement réservé.

Le projet d'aménagement de la zone artisanale ayant évolué, l'acquisition de cet emplacement réservé n'est plus nécessaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renoncer à l'acquisition de cet emplacement réservé ce qui lèvera la servitude sur la parcelle ZI 121.

4 - Emplacement réservé FAR 01 du PLUI - Mise en demeure d'acquérir

M. le Maire expose que les consorts Gilibert sont propriétaires de la parcelle ZI 122 faisant l'objet d'un emplacement réservé, 162 m² pour l'aménagement du carrefour et l'élargissement de la voirie, au bénéfice de la commune. Par courrier en date du 30 janvier 2023, ils ont mis en demeure la commune d'acheter la partie de la parcelle ZI 122 faisant l'objet de cet emplacement réservé.

Le projet d'aménagement de la zone artisanale ayant évolué, l'acquisition de cet emplacement réservé n'est

plus nécessaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renoncer à l'acquisition de cet emplacement réservé ce qui libera la servitude sur la parcelle ZI 122.

5 - Cession des parcelles communales de l'OAP 4

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la part de l'OAP4 à Chantemerle qui devait être acquise par la société ID AL Invest le sera finalement, aux mêmes conditions (58 040 € pour 11 608 m²), par la société Evally Promotion.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la cession à Evally Promotion aux conditions indiquées et autorise M. le Maire à signer tous documents nécessaires à cette vente.

Compte-rendu du Conseil Municipal des Enfants

SEANCE DU 12 Janvier 2023 à 16h30

Absente et excusée : Angélina Milazzo Absente : Jade Condina

Adultes présents : Marie Cachet et Gérard Jouvhomme.

1. Bilan des vœux

Félicitations aux présents pour leur sérieux. Remise des médailles aux nouveaux élus.

2. Bilan du Téléthon

Un chèque de 1500€ a été remis par Pascale BURLET représentante de la commune de Faramans à M. Sylvain PITTET, coordinateur de secteur du « Téléthon ».

Dans les 1500€, 236€ correspondent à la vente des porte-clés du CME.

De plus le CME a payé la location des jeux (25€) et l'achat de feutres (15.96€) pour l'activité « Dessins en balade ». Ces 2 sommes seront déduites du budget annuel.

3. Mise en place des commissions

Lors de la dernière réunion, le CME a choisi de travailler 6 propositions. G. Jouvhomme a demandé aux élus de se répartir les propositions par petits groupes et il leur a proposé une démarche pour avancer dans leur réflexion.

Proposition 1 : Achat de nouveaux vélos, de ballons de basket et de foot pour l'école.

Proposition 2 : Faire passer un message pour le port du casque à vélos et à trottinettes et pour demander à ceux qui font des roues arrière sur la route d'arrêter.

Proposition 3 : Mettre en place une location de trottinettes électriques dans le village.

Proposition 4 : Mettre un panneau pour faire ralentir au rond-point.

Proposition 5 : Faire une piste cyclable pour aller en direction de Penol.

Proposition 6 : Installation de cages de foot sous le préau.

Après discussion, les jeunes élus ont choisi leur groupe :

Groupe 1 : Léna et Kyssia

Groupe 2 : Morgan

Groupe 3 : Maël et Maloé

Groupe 4 : Mélissa

Groupe 6 : Julian

Personne n'a choisi la proposition 5.

Chaque groupe a commencé sa réflexion. Le travail sera poursuivi lors de la prochaine réunion.

SEANCE DU 3 Février 2023 à 16h30

Absents : Morgan Bourdat et Julian Louis-Gavet

Adultes présents : Christine Rouquette, Kévin Gauthier et Gérard Jouvhomme.

1. Travaux en commissions

Après discussion, les absentes lors de la réunion précédente ont été intégrées, Jade dans la commission 2 et Angélina dans la commission 4.

Chaque groupe a présenté sa réflexion effectuée lors de la précédente réunion à l'ensemble du CME.

Groupe 1 : Achat de nouveaux vélos, de ballons de basket et de foot pour l'école. (Léna et Kyssia)

Le budget de 2500€ maximum a été proposé pour l'achat de 2 tricycles, 2 trottinettes, 4 ballons de foot et 4 de basket.

Le CME a accepté ce budget à l'unanimité.

Une fois la recherche terminée et les choix faits, tout sera proposé aux maîtresses avant de faire les achats.

Groupe 2 : Faire passer un message pour le port du casque à vélos et à trottinettes et pour demander à ceux qui font des roues arrière sur la route d'arrêter. (Morgan et Jade)

2 slogans ont été proposés : « Un casque porté = un enfant protégé »

« Arrêtez de lever sinon vous tombez »

L'affichage sera réalisé dans le village.

Groupe 3 : Mettre en place une location de trottinettes électriques dans le village. (Maël et Maloé)

Arguments donnés : Eviter la pollution dans le village.

Faire des économies d'énergie. (Il faudra tout de même de l'énergie électrique)

Créer des stations c'est-à-dire des hangars pour abriter les trottinettes.

Remarques du CME : Il faudra prévoir des branchements électriques. Si on fait payer la location, il faudra aussi des bornes de paiement. Si les personnes arrivent en voiture, où vont-elles les garer ?

Groupe 4 : Mettre un panneau pour faire ralentir au rond-point. (Mélissa et Angélina)

Argument donné : éviter les accidents.

Créer un panneau.

Groupe 6 : Installation de cages de foot sous le préau. (Julian absent)

Suite à ces 'échanges, chaque groupe s'est remis au travail pour continuer sa recherche et répondre aux commentaires de leurs camarades.

Un temps collectif sera prévu en début de la prochaine séance pour faire le bilan des travaux.

Informations diverses

1. PanneauPocket

Depuis début 2023, la Mairie de Faramans a adhéré à PanneauPocket.

De façon très simple (voir flyer distribué avec ce compte-rendu), chaque habitant de la commune pourra recevoir des informations liées à notre village.

Connectez-vous vite !

2. Avancée des travaux communaux

*Les restaurations du Lavoir et du Mur de soutien du parvis de l'église se sont terminées mi-2022. Les souscriptions lancées en lien avec la Fondation du patrimoine sont closes. Merci aux donateurs.

*La restauration du clocher et de trois façades de l'église s'est terminée fin 2022. L'inauguration est prévue en septembre 2023. D'ici là, la souscription lancée avec la Fondation du patrimoine se poursuit. Pour faire un don : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/l-eglise-saint-joseph-de-faramans

Pour rappel, **tout don effectué engendre une réduction d'impôts**, à hauteur de 66% du montant du versement.

Merci d'avance pour votre participation.

*Les travaux de l'école maternelle (extension de la cantine, création d'une salle de motricité d'environ 200m², etc.) se poursuivent. Ils devraient se terminer avant la fin du 2nd trimestre 2023.

*Bièvre Isère installe un préau de 80 m² sur la Base de loisirs (vers le champ de foire).

*Un jeu « géant », pour enfants, sera implanté le long de la rivière d'ici le printemps.

3. Liste des professionnels de santé

Les professionnels de santé suivant sont présents à l'Espace de Santé d'Autimont (situé au 17, chemin de La Porte Bleue) :

Médecin généraliste AILLET :

Prise de rendez-vous sur Doctolib - Dr AILLET Morgane

Médecin généraliste BREDY :

04 74 54 25 17

Médecin généraliste CATTIN :

04 74 57 91 78

Soins infirmiers :

04 74 20 35 33

Kinésithérapeute :	04 74 59 36 10
Orthophoniste :	06 71 41 76 66
Kinésiologue :	06 50 28 06 95
Psychologue-Psychothérapeute :	06 34 10 29 98
Pédicure-Podologue :	07 86 57 72 84
Ostéopathe :	06 43 14 94 58
Etiopathe :	06 51 55 50 73
Energéticienne (acupuncture) :	06 35 32 43 20
Réflexologue plantaire :	06 89 56 18 91
Psychomotricienne :	07 49 38 99 53

Le Cabinet dentaire (04 74 54 39 64) et la Pharmacie (04 74 54 27 06) sont restés dans leurs anciens locaux. La Sophrologue (06 15 50 99 22), la Coache de vie (06 88 51 23 43), l'Hypnothérapeute (06 52 38 33 51) et l'Art-thérapeute (06 89 29 41 77) dans le Pôle médecine douce localisé au 119, montée de l'église.

Depuis peu, Valérie MONIER (06 70 71 63 76) propose de la Gestalt Thérapie.

La section ADMR a ses bureaux au rez-de-chaussée de la maison GUILLOU Ludovic.

4. Autres professionnels dans des bâtiments communaux

Pour rappel, tous les vendredis après-midi, Mme Myrtille DANZO (architecte) est présente dans son local au 119, montée de l'église (ex-local de la kiné Céline CODURI). Vous pouvez la contacter au 06 67 60 92 89.

Depuis peu, Mme Rachel MEYNIER exerce (sur rendez-vous) dans ce local en tant qu'écrivain public. Elle peut vous accompagner dans la rédaction de vos courriers administratifs ou personnels, mais aussi pour accompagner les dirigeants des petites entreprises pour la comptabilité et l'administratif. Elle est spécialisée dans le domaine agricole.

5. Locaux disponibles

Des locaux pouvant convenir pour l'installation d'un nouveau commerce, de professions libérales règlementées, de services, de professionnels de santé sont disponibles au centre bourg.

Si vous connaissez des candidats, adressez-vous à la Mairie : 04 74 54 22 97 mairie.faramans@gmail.com .

6. Nouveau Garage

Depuis fin Février, un **garagiste** s'est installé dans un **atelier de l'usine GILIBERT**.

Vous pouvez joindre ce nouvel artisan Faramantais au **06 75 98 25 97**, au **04 74 53 45 00** ou à **ncautossportsmail.com**

7. Nouveau commerce Primeur-Epicerie :

Il a ouvert le 1^{er} Septembre. Cette nouvelle activité (**fruits, légumes, épicerie, laitages bio et/ou local, poisson, vin et spiritueux, etc.**) est complémentaire de l'offre commerçante déjà présente à FARAMANS :

- Bar-Jeux-Tabac-Presse-Relais colis-Point vert,
- Boulangerie,
- Livraison de repas à domicile,
- Boucherie,
- Pizzeria,
- Salon de coiffure.

Certains d'entre eux (Boucherie, Boulangerie, Coiffure, Livraison de repas) exercent dans des locaux appartenant à la commune. Leurs loyers permettent à la municipalité d'avoir une fiscalité maîtrisée.

Alors n'hésitez pas à franchir le pas et à pousser la porte de l'ensemble de nos commerçants et artisans.

8. Nouveau commerce Informatique :

Un problème avec votre téléphone ?

Besoin de changer votre écran ou de récupérer vos données informatiques ?

N'hésitez pas à passer à la nouvelle boutique **BFIinformatique** située au centre du village (porte en face du cabinet dentaire).

Pour toute information, contactez le 06 76 69 15 29.

9. Marché hebdomadaire

Le Marché hebdomadaire, du Mardi matin, a lieu sur la Place du Tailleur.

Vous pouvez retrouver vos commerçants ambulants habituels :

- Primeur SAID,
- Traiteur THIEBAULT,
- Ferme du SOZEA,
- Œufs MANGE,
- Chocolats PAGES,
- Vêtements RIVIERE.

10. Défibrillateur

Quatre défibrillateurs sont mis à la disposition de la population :

- Un sous le porche, entre la maison RAMU et l'Espace de Santé d'Autimont.
- Un autre est situé devant l'accueil du Golf.
- Un autre est positionné vers les sanitaires Est du Camping.
- Un autre est installé au Centre Equestre de Faramans.

11. Les Restaurants du Cœur

Les inscriptions pour la campagne Eté 2023, des Restos du cœur, se font sur rendez-vous.

Pour cela, contacter le 04 74 20 92 24 ou ad38.penol@restosducoeur.org

12. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Il est procédé, du **9 Février 2023 (à 9h) au 9 Mars (à 17h)**, à une enquête publique unique sur la modification de droit commun n°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) du secteur de Bièvre Isère.

13. Aides administratives

Bièvre Isère Communauté organise des permanences afin d'aider les gens pouvant rencontrer des difficultés à faire certaines démarches administratives (carte identité, passeport, rendez-vous doctolib, impôts, CAF, etc...)

Mercredi 15 février de 8h30 à 11h30, en mairie, l'aidant numérique sera présent pour vous accompagner.

Vous devez impérativement prendre un rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

A noter, vous pouvez également vous rendre aux permanences des mairies de Penol, le mercredi 8 mars de 9h à 12h ou de Bossieu, le mercredi 29 mars de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès de leur secrétariat.

14. Ludothèque

La ludothèque vous attend pour un moment convivial, de 10h à 12h et de 14h à 18h, le 22 Mars 1023, au Centre de loisirs Galabourdine, à Faramans.

Gratuit, ouvert à tous les âges, vous aurez à votre disposition des jeux d'imitation, des jeux symboliques, des jeux de règles, etc...

15. Vidéo et Cartes postales de Faramans

La vidéo du village est disponible à l'accueil de la Mairie (15 € avec la clé USB).

D'autre part, des cartes postales (anciennes et récentes) du village sont aussi en vente à l'accueil de la Mairie.

16. Association de Sauvegarde du Patrimoine Religieux recherche bénévoles

Lors de la dernière assemblée générale, plusieurs personnes œuvrant depuis de nombreuses années ont souhaité quitter leur fonction. Aussi, nous recherchons de nouveaux bénévoles, prêts à s'engager à nos côtés.

Vous souhaitez vous renseigner, vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact auprès de Pascale Burlet au 04 74 87 04 35 ou Françoise Gaignaire au 04 74 54 23 62.

La prochaine assemblée générale se tiendra le jeudi 23 février à 20h au Centre Culturel.

Retrouvez toutes les informations communales sur www.faramans.fr

Le Conseil Municipal de FARAMANS

Festivités à venir :

Février		
Dimanche 12	Vente de truites de « La Fario des Eydoches »	Salle d'animation
Samedi 18	Concours quadrettes “La Boule du Marais”	Boulodrome La Côte
Dimanche 19	Matinée Boudins du Club Sportif Football-BOSS	Salle d'animation
Mardi 21	Rencontre du Centre de généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
Mars		
Samedi 4	Défilé du Carnaval et soirée dansante du Sou des Ecoles	Salle des fêtes
Samedi 11	Représentation théâtrale « Les Renaillots en scène », 20h30	Salle des fêtes
Dimanche 12	Représentation théâtrale « Les Renaillots en scène », 14h30	Salle des fêtes
Dimanche 12	Bourse d'échange Moto de Retour de Kick	Base de loisirs
Mardi 14	Rencontre du Centre de généalogie, de 14h à 18h	Salle de réunion
Vendredi 17	Représentation théâtrale « Les Renaillots en scène », 20h30	Salle des fêtes
Samedi 18	Représentation théâtrale « Les Renaillots en scène », 20h30	Salle des fêtes
Dimanche 19	Commémoration du « Cessez-le-feu en Algérie, à 11h	Monument aux Morts
Vendredi 24	Conseil d'Administration du C.E.R.F., à 20h30	Salle de réunion
Samedi 25	Stage Zumba/Fitness, Faradanse, de 19h à 21h	Salle des fêtes
Dimanche 26	Concours CSO CLUB/poney/prépa	Centre équestre
Dimanche 26	Apéritif – vente de gâteaux de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Religieux	Salle des fêtes